



Délibération n°2025-10

Date de la convocation : 27 03 2025

Nombre de conseillers en exercice :	19
Nombre de conseillers présents :	14
Nombre de conseillers votants :	15
- dont « pour » :	15
- dont « contre » :	0
- « abstention » :	0

Objet : Affectation des résultats EHPAD 2024

Le 3 avril 2025 à 9h30

Le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays d'Orthe et Arrigans, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à Misson, sous la présidence de Monsieur Serge LASSERRE, Vice-Président en exercice :

Etaient présents : Robert BACHERE, Valérie BRETHOUS, Christelle CAMOUGRAND, Corine de PASSOS, Henriette DUPRE, Dominique DUPUY, Ginette GASSIE, Véronique GOMES, Jacques HERNANDEZ, Serge LASSERRE, Jean Marc LESCOUTE, Gisèle MAMOSER, Marie-Hélène SAGET, Roland TOUYA

Etaient excusés : Jean-François LATASTE, Jean-Michel DULUCQ,

Etaient Absents : Marie Noëlle APOLDA, Lucie LOUBERE,

Pouvoirs : Julie FIALIP à Serge LASSERRE

Secrétaire de séance : Yannick BASSIER, Directeur Général des Services

VU le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L5212-1 et suivants,

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles

VU les Statuts du CIAS du Pays d'Orthe et Arrigans

1. Détermination et affectation des résultats :

(Tableau à dimensionner en fonction du nombre et de la nature des ESSMS)

	N° de compte	Compte	EHPAD 400784088		Total
			Soins et dépendance	Hébergement	
Résultat comptable de l'exercice = classe 6 - classe 7	12	Excédent	27 720,67 €	18 794,63 €	46 515,30 €
		Déficit (sans signe "-")			0,00 €

Reports à nouveau des exercices antérieurs ⁽¹⁾

Comptes de report à nouveau des exercices antérieurs	N° de compte	Compte	Soins et dépendance	Hébergement	Total
	110	Report à nouveau (solde créditeur)			0,00 €
	119	Report à nouveau (solde débiteur) (sans signe "-")			0,00 €

A. RESULTAT A AFFECTER (précédé du signe "-" pour un déficit)	(Résultat administratif)	Soins et dépendance	Hébergement	Total
		27 720,67 €	18 794,63 €	46 515,30 €

Affectation du résultat administratif

Affectations en report à nouveau	N° de compte	Compte	Soins et dépendance	Hébergement	Total
	110	Report à nouveau (solde créditeur)			0,00 €
	119	Report à nouveau (solde débiteur) (sans signe "-")			0,00 €
Affectation en réserves	10682	Réserves affectées à l'investissement			0,00 €
	10685	Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement (réserve de trésorerie)	27 720,67 €	18 794,63 €	46 515,30 €
	10686 ⁽²⁾	Réserves de compensation des déficits			0,00 €
	10687	Affectation en réserves de compensation des charges d'amortissement			0,00 €
		Reprise sur les réserves de compensation des charges d'amortissement (montant précédé du signe "-")			0,00 €
B - TOTAL DES AFFECTATIONS DE RESULTAT (égal à A)			27 720,67 €	18 794,63 €	46 515,30 €
Affectation complète (zone de contrôle)			Ok	Ok	Ok



CONSIDERANT l'état réalisé des recettes et des dépenses 2024, il convient d'affecter les résultats 2024 de la manière suivante :

Après avoir entendu Monsieur le Vice-Président,

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré :

- **DÉCIDE** d'affecter les résultats 2024 tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessus
- Le Vice-Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.
- La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat notamment sur telerecours.fr pour les particuliers justiciables.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme.

Le Vice-Président,

Serge LASSERRE

